

CONDITIONS D'INSTALLATION / DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

CLIENT : _____

CONTRAT : _____

ADRESSE : _____

Vous avez reçu et signé un AIDE-MÉMOIRE INSTALLATION/LIVRAISON pour vous informer des dispositions à prendre avant la livraison et l'installation de vos armoires de cuisine, de salle de bains et/ou vanités, dans le but de permettre l'installation dans les meilleures conditions possibles pour assurer votre entière satisfaction. De plus, nous sommes des professionnels tenus de respecter les règles de l'art en matière d'installation et désirons ne pas y déroger.

POUR UNE INSTALLATION DANS LES MEILLEURES CONDITIONS, IL FAUT :

- Des planchers finis** (céramique, bois franc ou bois flottant). Afin de bien insérer les appareils et pour éviter des caissons abîmés, des portes et tiroirs désajustés suite à la pose du plancher
- Des planchers protégés** (carton, Tentest ou rouleau protecteur - disponible en succursale). Jusqu'à la fin de l'installation pour éviter des dommages
- Des planchers bien au niveau** – Selon la Régie du bâtiment du Québec, une dénivellation maximale de trois quarts (3/4) de pouce est tolérée pour que les appareils électroménagers s'insèrent bien
- Des murs droits et d'équerre** – Selon la Régie du bâtiment du Québec, une dénivellation maximale d'un demi-pouce (1/2) est tolérée pour un coup d'oeil agréable et pour une installation conforme. Sinon les espaces seront comblés par des baguettes - moulures de finition
- Dégagement minimal de 18 pouces** – Selon le Code National du bâtiment, un dégagement minimal de 18 pouces, tant vertical que horizontal est requis entre la cuisinière et toute surface combustible. Toute demande du client d'effectuer un plan ou design qui vient en contradiction avec la réglementation du Code, sera en conséquence, à l'entière responsabilité du client
- Des murs et des plafonds dont les joints sont tirés sur le gypse** – Pour éviter d'abîmer les armoires neuves
- Libérer l'espace cuisine ou salle de bains** Dégager les pièces, enlever la céramique au mur, les moulures, les anciennes armoires. Seuls les accessoires à encastrer et les gabarits doivent demeurer dans une pièce adjacente pour ne pas nuire à l'installation mais accessibles pour vérification de mesures si nécessaire. Aucun électroménager ne doit se trouver dans la pièce (pour faciliter le travail et les déplacements de l'installateur).
- L'emplacement de la tuyauterie** à l'intérieur des murs et des meubles doit nous être indiqué avant l'installation afin d'éviter qu'un tuyau soit percé accidentellement
- Retirer la tuyauterie** sauf les tuyaux de 1" prévus pour l'entrée d'eau et le tuyau de 3" prévu pour les égouts. Les tuyaux doivent être coupés à +/- 8" de plancher et/ou du mur. Nous avons des feuilles d'exemple pour les types de coupe de tuyau (voir avec votre cuisiniste).
- Toutes les sorties mécaniques** (ventilation, électricité, plomberie et autres) doivent respecter les plans d'Armoires Cuisines Action confirmés avec vous, à défaut de quoi les modifications nécessaires vous seront facturées.

NOTES : _____

SI NOTRE MESUREUR, INSTALLATEUR OU CUISINISTE CONSTATE L'UNE DES CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS, **DEUX OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :**

1. Reporter votre rendez-vous pour l'installation et des frais de \$250, représentant les frais de déplacement et la journée de travail perdue pour l'installateur, peuvent s'appliquer immédiatement. Pour le report du rendez-vous, veuillez apposer votre signature ici : _____ **ou**

2. Si vous souhaitez que nous procédions à l'installation malgré les conditions d'installation mentionnées ci-dessus, et malgré les recommandations, directives et règlements énoncés ci-dessus, alors nous vous demandons de bien vouloir signer le présent dégageant de responsabilité et ses conditions d'application

À NOTER : lors de l'exécution des travaux le client et ou l'entrepreneur se porte responsable de transmettre toute information qui pourrait modifier la cuisine (tuyau, encoche, nouvelle isolation, plomberie etc...). Veuillez aussi faire part des recommandations ci-incluses à votre entrepreneur, ce qui assurera les bonnes conditions d'installation.

Je, soussigné, _____, reconnais avoir été informé par _____ mesureur, installateur ou cuisiniste chez Armoires Cuisines Action, des risques mentionnés ci-dessus. Malgré ses recommandations, je lui demande de procéder à l'installation sans tenir compte des conditions constatées et recommandations effectuées et je m'engage à défrayer les coûts pour toute modification au matériel et/ou nouvelle commande rendue nécessaire par les conditions d'installation.

En conséquence, je dégage Armoires Cuisines Action de toute responsabilité quant aux risques mentionnés ci-dessus, EN FOI DE QUOI, j'ai signé à _____,
ce _____ 201 _____

Signature du client

Signature du mesureur, installateur ou cuisiniste